



Une démarche ambitieuse pour le territoire de la CCPM

La Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre a fait le choix d'impulser une **démarche de projet de territoire**.

L'objectif ? Déterminer la stratégie du territoire pour les années à venir en partageant une vision commune de ses enjeux, en identifiant des orientations stratégiques à poursuivre et en mettant en place des actions adaptées.

Il s'agit d'organiser un **programme d'actions** locales en fonction des besoins des habitants, des ressources du territoire et des enjeux auxquels il est confronté.

Le projet de territoire est une **démarche ambitieuse** visant à aller de l'avant et à réfléchir à l'avenir du territoire de la CCPM.

Un diagnostic en 3 phases

Le premier temps de cette démarche a été consacré à l'élaboration d'un **diagnostic partagé du territoire** pour lequel plusieurs ressources ont été mobilisées :

- Une analyse des études et documents cadres existants (PCAET, rapports d'activité des services intercommunaux, schémas départementaux, etc...)
- Des entretiens stratégiques auprès d'élus communautaires et de partenaires clés
- Une session d'ateliers thématiques auprès des élus du bureau communautaire et de partenaires
- Une fiche de remontée à destination des maires et secrétaires de mairie diffusée en juillet 2021

Ce journal a vocation à vous tenir informé de l'avancée de la démarche et de vous présenter les grands résultats du diagnostic partagé mené de mai à septembre 2021.



Phase 1 – Diagnostic partagé du territoire

Mai – Septembre 2021

Phase 2 – Orientations stratégiques du territoire

Octobre – Novembre 2021

Phase 3 – Formalisation du projet de territoire

Décembre – Janvier 2022

Un projet de territoire pour...

① **CADRER** / Construire une trajectoire à court, moyen et long terme

② **PRIORISER** / Identifier les priorités pour la collectivité, arbitrer les projets

③ **PROGRAMMER** / Valider les projets à conduire et les priorités budgétaires

④ **FÉDÉRER** / Donner du sens à l'action communautaire, à partir d'un socle commun et partagé par tous

Le diagnostic partagé de territoire en 6 points clés

Un enjeu de renouvellement de la population dans un territoire disposant de nombreux services aux familles et atouts culturels et sportifs

-2%

L'évolution du nombre de familles avec enfants entre 2008 et 2018



La qualité pédagogique des accueils de loisirs et des conditions d'enseignement, un territoire de réussite éducative



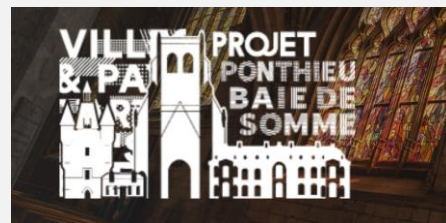
LES SUJETS À APPROFONDIR

La qualité et l'équité d'accès aux offres

L'accompagnement des familles

La mise en valeur du potentiel culturel et patrimonial

Le travail partenarial en termes de services pédagogiques



Le maillage et la diversification de l'offre culturelle



Un patrimoine existant riche, à mettre en valeur

92

associations sportives et de nombreux équipements

Un vieillissement de la population qui interroge l'offre existante pour les personnes âgées



1 nouvel arrivant sur 5 au cours des 5 dernières années avait + de 55 ans



Des difficultés en termes d'équipement numérique mais aussi d'usages numériques



Développer des logements adaptés pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées



17% des communes répondantes mettent en avant un enjeu d'accès au service public pour les usagers

CIAS

Un projet de restructuration des services intercommunaux afin de regrouper le portage de repas et l'aide à domicile au sein du CIAS



LES SUJETS À APPROFONDIR

La poursuite du développement de services pour le maintien à domicile, l'autonomie et la lutte contre l'isolement des personnes âgées

La poursuite de l'engagement dans l'accompagnement numérique et administratif

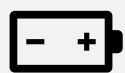
L'accès aux offres existantes

« En termes d'aide à domicile, il y a de la demande mais nous avons un véritable problème de recrutement. Il faut revaloriser cette profession qui n'est pas simple. »*

* Fait référence aux résultats de la fiche diffusée aux communes

Le diagnostic partagé de territoire en 6 points clés

Un cadre de vie attractif sur un territoire aux enjeux d'urbanisme et d'habitat forts



Des enjeux de précarité énergétique : un parc ancien, des ménages aux revenus modestes



Des espaces naturels diversifiés, facteur d'attractivité



LES SUJETS À APPROFONDIR

Le développement des communes par le logement
L'impact du secteur résidentiel sur l'environnement
La présence de services et le lien social, facteurs d'attractivité



Des prix de vente de l'immobilier en augmentation depuis 2016



La disponibilité du foncier comme source d'enjeu

Un parc de logement aidé attractif mais peu développé (4% des résidences principales sont des logements sociaux)

De fortes attentes par rapport à la démarche de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

La mise en valeur des atouts économiques et touristiques du Ponthieu-Marquenterre



Une cohérence touristique à créer entre le littoral et les terres



* Une production agricole locale à valoriser selon les acteurs, dont les communes

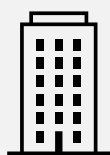


Les réseaux de télécommunication, une dimension incontournable du développement



LES SUJETS À APPROFONDIR

La définition de priorités et leviers pour le développement économique (recrutement, ZAE, filières à valoriser, etc)
Le numérique, facteur incontournable du développement



Raréfaction du foncier d'entreprise, interrogeant l'opportunité des ZAE (Zones d'activité économique)

60%

La part d'entreprises ayant moins de 2 salariés, un fort tissu de TPE/PME



Des difficultés de recrutement dans différents secteurs d'activité

« Il faut garder les acteurs et attirer des jeunes, pour cela il faut être attentif à beaucoup de facteurs » *

* Fait référence aux résultats de la fiche fiche diffusée aux communes

*Verbatim issu des entretiens avec les acteurs

Le diagnostic partagé de territoire en 6 points clés

Un environnement riche sur le territoire, dont les enjeux de préservation sont forts



Un changement climatique générant des risques naturels (inondations, érosions etc.)



Un patrimoine naturel à préserver pour l'attractivité de la CCPM

« La pollution de l'eau de mer est un problème et cela est préjudiciable pour l'attractivité touristique »*



LES SUJETS À APPROFONDIR

La protection des habitants face aux risques naturels
Des pratiques de production et consommation plus respectueuses de l'environnement
L'évolution des compétences et pratiques de l'intercommunalité



5,6 millions d'euros

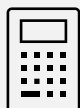
Le budget pour la gestion des déchets (budget de fonctionnement le + important), témoignant d'un engagement fort de la CCPM



Une production énergétique à amplifier et diversifier

La mobilité et le secteur résidentiel sont les deux postes les plus énergivores dans le territoire

Garantir la mobilité de tous sur le territoire du Ponthieu-Marquenterre



L'entretien de la voirie : le 3^{ème} budget de fonctionnement le + important de la CCPM



Une connexion assurée vers les grands pôles (autoroute, train)



De forts enjeux de mobilité identifiés par les communes



LES SUJETS À APPROFONDIR

La mobilité à tout âge (enfance, jeunesse, adultes, seniors, etc)
La mobilité facilitée pour différents types d'utilisateurs (actifs, touristes, etc)



Une mobilité entre les communes à travailler



Une forte dépendance à la voiture, caractéristique des milieux ruraux



Un besoin d'éducation à la mobilité et de promotion des mobilités douces

89%

Des ménages ont au moins 1 véhicule, contre 82% dans la Somme

* Fait référence aux résultats de la fiche fiche diffusée aux communes

*Verbatim issu des entretiens avec les acteurs

Les mots clés du diagnostic de la CCPM



Et la suite?

La démarche de projet de territoire va se poursuivre dans les 5 prochains mois. Les prochaines étapes auront une vocation plus **opérationnelle** : réflexions sur les orientations stratégiques à suivre pour les prochaines années, propositions d'actions concrètes à mettre en œuvre pour la suite, etc

Diagnostic global de territoire partagé et validé

Orientations du projet de territoire et propositions d'actions

Priorisation et arbitrages politiques

Déclinaison concrète et opérationnelle

Octobre

Novembre

Décembre/Janvier

Journée de travail du 29 juin 2021 – Ateliers Diagnostic de territoire



Les dates à retenir

- **Conférence des Maires – Restitution du diagnostic préalable au projet de territoire** – 29 septembre à 16h
- **Ateliers de travail thématiques – Orientations stratégiques et propositions d'actions** – Journées du 13 et 14 octobre
- **Séminaire des élus – Priorisation des orientations et actions** – 9 novembre à 14h